



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 92475

Texte de la question

M. Louis Giscard d'Estaing attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le problème de la prise en compte de l'entretien et du nettoyage des prothèses dentaires dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie. En effet, les prothésistes dentaires souhaitent développer cette prestation auprès des personnes âgées hébergées en institutions et des personnes maintenues à domicile mais qui rencontrent des difficultés à accomplir des gestes simples de la vie quotidienne. Aussi, il souhaiterait obtenir des précisions sur la nature des démarches à effectuer pour que ces prestations soient prises en compte dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie ou dans celui d'un autre financement.

Données clés

Auteur : [M. Louis Giscard d'Estaing](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92475

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11912

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)